



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel

Question écrite n° 123205

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la récente initiative de la municipalité de Sarcelles (Val-d'Oise) de mettre à disposition du commissariat de police un employé municipal. En effet, la presse locale quotidienne de ce département a récemment relaté que le maire socialiste de cette ville importante de la région parisienne avait affecté un employé municipal aux tâches administratives dans ce commissariat. Cette initiative vise à pallier de réelles carences dans les effectifs administratifs de ce commissariat, afin de décharger les policiers des tâches de secrétariat, en les rendant plus opérationnels sur le terrain. Cette expérience est intéressante et mériterait d'être étudiée, auditée et diffusée. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123205

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4683